

Ce qui est conservé, ce qui ne l'est pas

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le courrier d'une collectivité contient des demandes d'aide, des contestations, des situations personnelles.** Un outil de tri qui garderait tout deviendrait un fichier d'utilisateurs.

Donnée	Conservée ?	Pourquoi
Date d'arrivée	Oui	Point de départ des délais
Service d'orientation	Oui	Retrouver où est parti un courrier
Motif de l'orientation	Oui	Expliquer une décision de tri
Référence de dossier	Oui, s'il y en a une	Rattachement
Correction et son motif	Oui	Corriger la nomenclature
Profil d'expéditeur	Non	Deviendrait un fichier d'utilisateurs
Historique par personne hors dossier ouvert	Non	Le rapprochement se fait sur dossier

Donnée	Conservée ?	Pourquoi
Statistiques par agent	Non	Rendrait la correction coûteuse
Contenu au-delà de la durée fixée	Non	Durée fixée par la collectivité

La seule trace qui sert vraiment est celle qui explique une orientation. Elle dit pourquoi tel courrier est parti à tel service ; elle ne décrit personne, et elle est consultable à tout moment.

Ce qui reste à fixer par la collectivité

Durée de conservation du contenu numérisé : _____ mois

Durée de conservation du motif d'orientation : _____ mois

Date de clôture d'un dossier au-delà de laquelle le rapprochement s'éteint : _____

Ces trois durées ne sont pas proposées par défaut : elles dépendent des obligations d'archivage de la collectivité et de la nature des courriers reçus.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.